





m	Dist B	25.0 mm		
A	25.6 mm	Dist B	25.0 mm	

aVR

aVL

aVF

V6

1.0 mm/mV

10,0 mm/mV

F 50~ 0,50-100 Hz W



DE LA CIPD25 À LA CIPD30 ET POUR LA SUITE : CONSERVER VIVANTS LES ENGAGEMENTS PRIS AU CAIRE ET À NAIROBI

Un guide d'engagement des jeunes, pour les jeunes

Remerciements

Ce guide a été élaboré **par** des jeunes, **pour** les jeunes. Plus précisément, et sur la base des instructions du secrétariat de la Commission de haut niveau sur la CIPD25, créée à la suite du Sommet de Nairobi, ce guide a été élaboré par CHOICE for Youth and Sexuality dans le cadre d'un effort de la Plateforme des jeunes de la CIPD (anciennement connue sous le nom de Plateforme pour l'avenir de la CIPD). Ce guide accompagne le rapport destiné aux jeunes « *Droits, justice, action : faire de la justice sexuelle et reproductive une réalité pour tous* », qui reflète les conclusions et recommandations de la Commission de haut niveau susvisée. Nous tenons à remercier tout particulièrement Nicole Leonetti, l'auteure de ce guide, pour avoir brillamment dirigé son élaboration, ainsi que Ximena Argüello, Daphné Galloux, Veerle Dams et Alex Sampaio-Cook, membres de CHOICE, pour leur soutien tout au long du processus.

Nous tenons également à remercier les (plus) jeunes membres de la Commission de haut niveau, qui ont apporté leur concours à la révision des versions préliminaires du guide, ainsi que les représentants des jeunes de CHOICE, de l'IPPF, de l'équipe Adolescents et Jeunes de la Division technique du FNUAP, ainsi que le réseau de jeunes professionnels du FNUAP, les « Tangerines ». Enfin, nous tenons à remercier Saskia Schellekens, coordinatrice mondiale du suivi de la CIPD25, et Lisha Du, consultante technique l'ayant assistée dans cette tâche, pour avoir apporté leur orientation stratégique globale et leurs commentaires précieux lors de l'élaboration de ce guide.

Les opinions exprimées dans ce guide ne reflètent pas nécessairement celles du Fonds des Nations Unies pour la population, de sa directrice exécutive, ou de tout autre membre du personnel ou partie de l'organisation.

L'élaboration de ce guide a été possible grâce au soutien généreux du ministère des Affaires étrangères du Danemark.

Il a été révisé en 2025 par la Plateforme des jeunes de la CIPD à la lumière des développements survenus durant la CIPD30 et par la suite.

Il convient enfin de mentionner le généreux soutien offert par les gouvernements de l'Australie, de la Bulgarie, du Danemark, de la Finlande, de l'Islande, du Japon, du Luxembourg, des Pays-Bas et de la Nouvelle-Zélande qui ont également appuyé la préparation de ce guide.

Décembre 2025

Produit par **CHOICE for Youth and Sexuality**, pour le **Secrétariat de la Commission de haut niveau de suivi du Sommet de Nairobi sur la CIPD25**

Rédacteur en chef : **Kieran Lobo**

Conception générale : **Rec Design**

Couverture : **Paula Bustamante**

Table des matières

1

Introduction et vue d'ensemble 4

2

Retour en arrière : avancées depuis Nairobi 8

3

Préparer l'avenir : Appel à l'action pour votre jeune engagement 14

Liste des acronymes 19

Glossaire 20

Références 21





Introduction et vue d'ensemble

À PROPOS DE CE GUIDE

Bonjour à tous !

Une longue période s'est écoulée et devinez quoi ? Le 35e anniversaire de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) approche à grands pas : il sera célébré en 2029, ce qui signifie que nous, les jeunes, devons accélérer notre action ! Il est également temps de nous pencher sur les années qui se sont écoulées entre la CIPD25 et la CIPD30, d'envisager l'avenir et de discuter de la manière dont nous pouvons rester engagés et avancer vers les objectifs de la CIPD. Nous nous appuyons ici sur le Programme d'action de Cotonou pour la jeunesse (PACJ) dans le cadre du 30e anniversaire de la CIPD et sur les engagements pris lors du Sommet historique de Nairobi, qui a marqué le 25e anniversaire de la CIPD.

Nous tous de la Plateforme des jeunes de la CIPD, avons conçu ce guide pour nous permettre, à nous les jeunes, de prendre part à l'agenda de travail de la CIPD. Il fournit les outils, les connaissances et l'inspiration nécessaires pour contribuer aux progrès réalisés depuis le Sommet de Nairobi et préparer un avenir juste, équitable et durable où les droits sexuels et reproductifs de l'ensemble des jeunes, dans toute leur diversité, seront garantis. Il est temps de remettre les compteurs à zéro, de relancer la réflexion et d'accélérer nos moteurs pour un engagement sérieux en faveur de la CIPD !



Ce guide vient en complément du rapport destiné aux jeunesⁱ et reprend les thèmes et les messages clés des rapports élaborés par la Commission de haut niveau de suivi du Sommet de Nairobi sur la CIPD25. Cette Commission, qui a reçu pour mission de suivre la mise en œuvre des

ⁱ Rapport s'adressant aux jeunes intitulé « Droits, justice, action : faire de la justice sexuelle et reproductive une réalité pour tous » : <https://www.nairobisummitcprd.org/publication/youth>

engagements pris à Nairobi, s'appuie également sur le travail remarquable que les jeunes et les organisations de jeunesse ont accompli pour faire avancer le plaidoyer, la reddition de comptes et les efforts en faveur du Programme d'action de la CIPD.

QU'EST-CE QUE LA CIPD ?

La Conférence internationale sur la population et le développement s'est tenue au Caire en 1994. Les discussions ont abouti à l'adoption, par 179 pays, d'un Programme d'action plaçant les droits humains au cœur des plans de développement. La CIPD a marqué un tournant en reconnaissant l'importance de la santé et des droits sexuels et reproductifs (SDSR) pour le développement durable. Le Programme d'action préconise donc l'accès universel à des soins de santé reproductive complets, à la planification familiale et aux méthodes contraceptives, ainsi que la prévention des infections sexuellement transmissibles. Depuis 1994, la mise en œuvre du PA-CIPD fait l'objet d'un examen tous les cinq ans. Cette évaluation menée à l'échelle mondiale permet de suivre les engagements et de garantir la reddition de comptes, tout en maintenant l'élan vers un monde juste, égal et durable. Des dialogues régionaux et nationaux sont organisés, sous forme de rencontres et de conférences préparatoires, avant l'examen réalisé au niveau mondial.

En outre, la Commission de la population et du développement (CPD), créée par le Conseil économique et social des Nations Unies, assure le suivi de l'examen et de l'évaluation de la mise en œuvre du Programme d'action.

La CPD se réunit chaque année autour d'un thème différent, chaque réunion débouchant sur l'adoption d'une résolution. Elle réunit des représentants de 47 États membres, élus par le Conseil économique et social pour un mandat de quatre ans sur la base de critères géographiques.

LE SOMMET DE NAIROBI : 25 ANS APRÈS LA PREMIÈRE CIPD

Le Sommet de Nairobi sur la CIPD a eu lieu en novembre 2019, marquant son 25e anniversaire. Des représentants gouvernementaux, des organisations de la société civile, des peuples autochtones, des institutions financières, de groupements et organisations de jeunes, ainsi que des chefs d'entreprise, des universitaires et des personnes handicapées se sont réunis pour se pencher sur les progrès accomplis depuis 1994 et discuter des actions pouvant faire avancer le programme de la CIPD. Ayant rassemblé quelque 8 300 participants venus de 172 pays, le Sommet de Nairobi a marqué une étape fondamentale dans ce but. Plus de 80 organisations partenaires dirigées par des jeunes ou au service des jeunes ont contribué à l'élaboration du

programme du Sommet et des engagements pris aux niveaux mondial, national et local. Cette rencontre a abouti à la prise de plus de 1 300 engagements par les gouvernements et autres parties prenantes ; en outre les pays participants ont exprimé leur large soutien en faveur de 12 engagements primordiaux, repris dans la Déclaration de Nairobiⁱⁱ, en vue d'atteindre les objectifs de la CIPD. Le FNUAP et ses partenaires ont fourni des bourses à plus de 2 000 jeunes, femmes appartenant à des organisations locales, chefs traditionnels, personnes LGBTQI+, personnes vivant avec le VIH, personnes handicapées, personnes d'ascendance africaine, autochtones et d'organisations communautaires afin qu'ils puissent assister au Sommet. La participation massive de jeunes du monde entier a été essentielle pour accélérer la dynamique de mise en œuvre du PA-CIPD. Il nous appartient maintenant de ne pas perdre cette énergie ni l'élan de solidarité mondiale né à Nairobi alors que nous poursuivons cet agenda de travail !

Une question brûlante se pose cependant : comment assurer la concrétisation et le suivi de ces engagements ? La Commission de haut niveau de suivi du Sommet de Nairobi sur la CIPD, instituée en 2020 pour un mandat de trois ans, est un organe indépendant qui rend compte des progrès accomplis dans la mise en œuvre des engagements pris au Sommet de Nairobi et la matérialisation des promesses du Programme d'action de la CIPD pour tous, partout dans le monde. Elle est coprésidée par deux anciens chefs d'État et intègre 27 membres représentant un large éventail de parties prenantes, notamment des autorités étatiques, royales, la société civile, les milieux universitaires, les organisations de jeunes et confessionnelles, le secteur privé et d'autres organismes, toutes offrant leurs orientations et recommandations pour progresser vers un monde rempli de droits et de choix pour tous. La Commission rend son rapport chaque année sur les avancées et les difficultés liées à la mise en œuvre des 12 engagements mondiaux contenus dans la Déclaration de Nairobi. Vous trouverez les rapports pour 2021ⁱⁱⁱ et 2022^{iv} en accédant aux liens indiqués, et également une version adaptée aux jeunes^v.

En 2024, la 30e session de la CIPD a marqué son 30e anniversaire. Les représentants gouvernementaux, de la société civile, des jeunes et d'autres se sont réunis à différents moments, par exemple à l'occasion du Dialogue mondial des jeunes, des dialogues mondiaux sur la diversité démographique, le développement durable et le changement technologique, ainsi que sur le Programme de la CIPD et le Sommet de l'avenir pour discuter des progrès réalisés en lien avec le PA-CIPD et les engagements mondiaux adoptés au Sommet de Nairobi. Au cours des discussions sur les progrès accomplis jusqu'à présent auxquelles les jeunes ont participé, plusieurs autres axes de travail ont également été identifiés, et un programme a été mis au point par les jeunes, pour les jeunes, avec les jeunes, qui a donné naissance ensuite au Programme d'action de Cotonou pour la jeunesse.

ii Déclaration de Nairobi sur la CIPD25 : <https://www.nairobisummiticpd.org/content/icpd25-commitments>

iii *Aucune exception, aucune exclusion : concrétiser la santé sexuelle et reproductive, les droits et la justice pour tous* : https://www.nairobisummiticpd.org/sites/default/files/NairobiHLC-ENGLISH_0.pdf

iv *La justice sexuelle et reproductive, véhicule pour concrétiser les engagements du Sommet de Nairobi* : <https://www.nairobisummiticpd.org/publication/sexual-and-reproductive-justice>

v Rapport adapté aux jeunes intitulé « Droits, justice, action : faire de la justice sexuelle et reproductive une réalité pour tous » : <https://www.nairobisummiticpd.org/publication/youth>

POURQUOI CE GUIDE RESTE-T-IL UTILE APRÈS LA CIPD30 ?

À la suite du Sommet de Nairobi, la 53e session de la Commission de la population et du développement (CPD53) ainsi que les sessions suivantes ont permis de suivre les progrès réalisés dans le cadre des engagements pris et de les intégrer dans le cadre d'action mondial, en corrélation avec les autres programmes internationaux, en particulier les Objectifs de développement durable (ODD). Toutefois, en raison de la pandémie de COVID-19 et des divergences de vues sur l'avant-projet de déclaration, le bureau a proposé de reporter à l'année suivante l'examen du thème spécial de la 53e session. La CPD54 a remporté un franc succès, car c'était la première fois en cinq ans que la Commission adoptait une résolution de fond par consensus. Les sessions précédentes n'avaient pas permis de parvenir à un accord en raison de dissensions sur les éléments de langage se rapportant à la santé et aux droits sexuels et reproductifs et sur les résultats de l'examen régional. Lors de la CPD55, consacrée à la récupération postpandémique, une résolution consensuelle a également pu être adoptée. Toutefois, en 2023, la session de la CPD56 n'a pas permis d'aboutir au même accord sur le document final. Les négociations ont été interrompues en raison d'objections concernant l'inclusion de formulations précédemment convenues sur l'éducation sexuelle, découlant du Programme d'action (PA) de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) de 1994.

La CIPD30 a marqué une étape importante : un dialogue de la jeunesse s'est tenu au Bénin du 4 au 5 avril 2024 afin de prendre en compte les réalités des jeunes et de faire avancer leurs demandes en matière de santé et de droits sexuels et reproductifs avant l'élaboration du Programme d'action de la jeunesse de Cotonou. Cependant, lors de la 57e session de la CPD qui s'est déroulée la même année à la fin du mois d'avril (dans les mêmes installations que pour la CIPD30), c'est une déclaration moins ambitieuse qui a été adoptée, réaffirmant principalement le PA de la CIPD.

Au cours de toutes les réunions de la CPD – virtuelles, hybrides ou en présentiel – l'engagement des jeunes s'est progressivement solidifié. Le fait que les jeunes bénéficient de plateformes parallèles structurées, telles que la Plateforme des jeunes de la CIPD qui facilite l'effort collectif et stratégique et leur compréhension des processus intergouvernementaux, a permis d'accroître leur participation aux processus de la CPD au cours des dernières années. Malgré le risque de mise à l'écart, le programme d'action pour la jeunesse de Cotonou et les engagements pris à Nairobi restent des outils de plaidoyer essentiels permettant aux jeunes de s'exprimer d'une seule et même voix et d'aligner leurs priorités en matière de santé sexuelle et reproductive, étant donné l'ampleur de l'ensemble de leurs demandes. Nous avons donc mis à jour ce guide d'engagement afin qu'il appuie le plaidoyer qui sera défendu lors des prochains rendez-vous de la CPD et de la CIPD35.

2

Retour en arrière : avancées depuis Nairobi

ENGAGEMENTS MONDIAUX AXÉS SUR LA JEUNESSE DE LA CIPD25

Les 12 engagements mondiaux annoncés au Sommet de Nairobi, lors de la CIPD25, sont des engagements spécifiquement adaptés aux besoins des jeunes, et nécessaires à notre implication et participation significatives aux décisions qui régissent nos vies, afin notamment de garantir la jouissance et l'exercice de nos droits sexuels et reproductifs. Trois de ces engagements concernent en particulier la jeune population. Quelques faits saillants sont fournis ci-dessous sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de ces engagements. C'est une base qui peut nous aider à identifier les lacunes, à demander des comptes à nos gouvernants et à définir les domaines dans lesquels notre action et notre plaidoyer sont les plus nécessaires.

4 NAIROBI GLOBAL COMMITMENT



Accès de tous les jeunes et adolescents, en particulier les filles, à des informations complètes et adaptées à leur âge, ainsi qu'à une éducation et à des services complets, de qualité, opportuns et adéquats pour pouvoir prendre des décisions et faire des choix libres et éclairés concernant leur sexualité et leur vie reproductive, éviter les grossesses non désirées, toutes les formes de violence sexuelle et fondées sur le genre, les pratiques nocives, les infections sexuellement transmissibles, y compris le VIH/sida, et faciliter une transition sans risque vers l'âge adulte.

Engagement mondial 4 : Cet engagement se rapporte en particulier à l'accès des jeunes à l'éducation, à l'information et à des services de qualité liés à la santé sexuelle et reproductive. Même si les gouvernements ont fait quelques progrès, il reste encore beaucoup à faire ! Examinons quelques statistiques clés pour évaluer la situation actuelle :

- ▶ Selon les Nations Unies, 76 % des 115 pays analysés disposent de lois et de règlements garantissant un accès total et égal aux soins de santé et droits sexuels et reproductifs¹. Votre pays possède-t-il un tel cadre normatif ?

À l'échelle mondiale, certains aspects de la SDR sont couverts par des lois d'habilitation protectrices :

- ▶ 81 % des pays ont adopté des lois relatives aux services de lutte contre le VIH et le VPH².
- ▶ 76 % des pays disposent d'une législation concernant les méthodes contraceptives³. Est-ce le cas de votre pays ?

Cependant, d'autres domaines requièrent plus d'efforts, car il existe encore des obstacles juridiques empêchant l'adoption de lois protectrices assurant un accès complet à la SDR et aux services correspondants :

- ▶ Seulement 43 % des pays possèdent une législation relative à l'avortement⁴ : en d'autres termes, moins de 50 pays, sur les 115 analysés, disposent de lois et règlements permettant l'avortement dans certaines circonstances. Cependant, même lorsque de telles lois existent, les attitudes sociétales, les normes culturelles et les croyances personnelles alimentent le tabou autour de l'avortement, qui de fait est une question complexe et délicate à traiter.
- ▶ Seulement 66 % des pays disposent de normes légales facilitant l'accès à une éducation sexuelle complète (ESC)⁴.

Il est important de noter que même lorsque des cadres juridiques solides sont en place, leur pleine application n'est souvent pas garantie, privant les jeunes d'un accès aux services de santé sexuelle et reproductive et restreignant leur capacité à prendre des décisions libres et éclairées concernant leur sexualité et leur vie reproductive.

8 NAIROBI GLOBAL COMMITMENT



Investir dans l'éducation, l'emploi, les débouchés et la santé, notamment la planification familiale et les services de santé sexuelle et reproductive pour jeunes et adolescents, afin de tirer pleinement parti des promesses du **dividende démographique**.

Engagement mondial 8 : Cet engagement vise à garantir que les jeunes soient autonomes et puissent participer pleinement à la vie sociale. La pandémie de COVID-19 a ralenti les progrès réalisés dans le cadre de cet engagement ; il reste donc encore beaucoup de travail à faire ! Voyons quelques statistiques importantes pour observer les progrès depuis 2019 :

- ▶ En 2022, à l'échelle mondiale, près de 23,5 % des jeunes n'étaient ni scolarisés, ni employés, ni en formation⁵, ce qui signifie que près d'un quart des jeunes ne disposaient pas des atouts nécessaires à leur épanouissement personnel et professionnel et n'avaient pas non plus acquis les compétences nécessaires pour jouir pleinement de la vie en société, ce qui a inévitablement un effet sur leur bien-être en général. Même si ce pourcentage est en légère amélioration depuis 2020, il reste encore plus élevé qu'avant la pandémie. Nous avons encore un long chemin à parcourir !

L'inclusion de données sur le **mariage des enfants** est cruciale à cet égard, car de ce fait un ou une jeune peut être privé.e de ses droits fondamentaux et voir sa pleine participation à la société tronquée. Compte tenu des chiffres indiqués ci-dessous, nous devons investir de toute urgence dans le bien-être des femmes et des filles :

- ▶ À l'échelle mondiale, 19 % des femmes âgées de 15 à 20-24 ans sont mariées ou en union avant l'âge de 18 ans⁶. Bien que les mariages d'enfants aient diminué de 10 % au cours des cinq dernières années, les effets de la pandémie ont ralenti ce progrès en raison de la fermeture des écoles et des restrictions de déplacement, mesures qui ont limité d'autant l'accès aux services de santé.
- ▶ Depuis le début de la pandémie, 10 millions de filles supplémentaires risquent d'être mariées au cours des 10 prochaines années⁷. Savez-vous si des lois sont en vigueur dans votre pays concernant le mariage des enfants ?

11 NAIROBI GLOBAL COMMITMENT



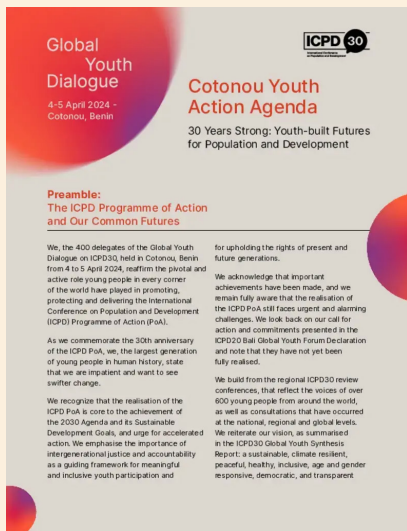
Adhérer à l'idée selon laquelle rien concernant la santé et le bien-être des jeunes ne peut être discuté ni décidé sans leur pleine implication et participation (« Rien sur nous, sans nous »).

Engagement mondial 11 : Cet engagement fait référence à la participation et à l'implication significatives des jeunes dans les décisions qui concernent leur vie. Il faut veiller à ce qu'ils participent activement à toutes les étapes de l'élaboration des politiques qui les touchent, dans le domaine de la santé sexuelle et reproductive ou d'autres, dès la phase de conception, durant leur mise en œuvre, puis le suivi et l'évaluation. Sans cette participation des jeunes, les programmes et politiques ont moins de chances de répondre efficacement à leurs besoins, préoccupations et souhaits spécifiques. L'absence de jeunes à des postes politiques, pour représenter leurs intérêts et points de vue, est flagrante. Les statistiques tirées de l'enquête mondiale Être vu et être entendu sur la participation politique des jeunes illustrent ce point :

- ▶ À peine 2,8 % des élus parlementaires dans le monde ont moins de 30 ans : cette proportion est préoccupante car la moitié de la population mondiale a moins de 30 ans⁸. Qu'en est-il dans votre pays ? Les jeunes sont-ils bien présents ou représentés en politique ?
- ▶ À l'échelle mondiale, 76 % des moins de 30 ans pensent que les responsables politiques n'écoutent pas les jeunes⁹ ;
- ▶ Dans 69 % des pays du monde, les jeunes ne peuvent pas se présenter aux élections, même s'ils possèdent le droit de voter¹⁰.

POURSUIVRE SUR LA LANCÉE DE LA CIPD30 : LE PROGRAMME D'ACTION DE COTONOU POUR LA JEUNESSE

Le Programme d'action de Cotonou pour la jeunesse est la traduction officielle du dialogue mondial de la jeunesse organisé dans le cadre de la CIPD30 au Bénin. Il s'appuie sur les priorités des jeunes, définies à la suite des consultations locales, des processus d'examen régionaux et de l'engagement mondial. Il figure un appel à l'action – pour un engagement massif des jeunes du monde entier – soulignant ce qu'il reste encore à faire pour accélérer les progrès dans le cadre des engagements pris à la CIPD. Vous trouverez les recommandations complètes dans le [document ci-dessous](#).



1. Mon corps, ma vie : promouvoir la santé et les droits sexuels et reproductifs, ainsi que le bien-être

Quoi et pourquoi : Les jeunes, où qu'ils vivent, aspirent à la maîtrise totale de leur corps et de leur santé, et à bénéficier de services accessibles, abordables, exempts de stigmatisation, adaptés à leurs besoins.

2. Défendre les droits humains et promouvoir l'égalité de genre pour les jeunes dans toute leur diversité

Quoi et pourquoi : L'attente des jeunes est que leurs droits soient protégés, élargis – et non débattus ni dilués – et qu'ils puissent pleinement les exercer ; ils exigent des mesures réelles pour mettre fin à la discrimination, à la violence et aux normes nocives.

3. Transformer l'éducation, transformer des vies : offrir plus d'opportunités aux jeunes

Quoi et pourquoi : Les jeunes veulent une éducation qui reflète et transforme leurs réalités, leur permette d'acquérir les bonnes compétences afin d'être préparés à entrer dans la vie active, trouver un emploi ; il ont aussi besoin d'une éducation sexuelle complète qui les rende autonomes et ne les conduise pas à se taire.

4. Adaptation, épanouissement et inspiration : préparer des futurs résilients dans un monde en crise

Quoi et pourquoi : Les jeunes refusent d'être considérés uniquement comme les victimes des crises qui secouent le monde. Ils se mobilisent aussi pour l'action climatique, orientent les interventions humanitaires et contribuent à la construction de communautés pacifiques et résilientes : leurs efforts doivent donc être financés et soutenus.

5. Des voix à écouter : un leadership significatif et le pouvoir de 1,9 milliard de jeunes

Quoi et pourquoi : Les jeunes sont source de pouvoir et possèdent un énorme potentiel. Grâce à des investissements efficaces, à une participation véritable et par le biais d'une prise de décisions partagée avec les organisations et mouvements dirigés par les jeunes, ils sauront faire du PA-CIPD une réalité.

UN APPEL DE LA JEUNESSE À LA JEUNESSE : RIEN SUR NOUS, SANS NOUS !

C'est un appel lancé à tous les jeunes artisans du changement ! Nous détenons seuls la clé pour édifier un monde juste, équitable et durable. Personne ne comprend mieux que nous nos expériences, nos luttes, nos besoins et nos désirs que nous-mêmes. Notre diversité, nos points de vue, nos passions et notre énergie se conjuguent pour ouvrir la voie à des changements positifs et faire avancer le programme de la CIPD ainsi que les engagements pris à Nairobi, afin que nos besoins et nos droits en matière de santé sexuelle et reproductive soient respectés et que nous ayons les moyens de prendre des décisions libres et éclairées concernant notre santé sexuelle. Il est temps d'exiger des comptes à nos gouvernants et d'inciter les décideurs politiques à écouter nos témoignages afin que nos opinions sur les questions liées à notre santé sexuelle et reproductive soient prises en considération. Plusieurs des 12 engagements pris lors du Sommet de Nairobi mettent explicitement l'accent sur l'amélioration de la vie des jeunes, et tous sont essentiels pour notre bien-être. Notre voix doit être entendue pour que ces engagements répondent à notre réalité et à nos besoins. À cette fin, la CIPD est un espace vital dans lequel nous pouvons nous engager. Nous devons nous faire entendre, demander que nos besoins soient satisfaits et que les engagements du Sommet de Nairobi deviennent réalité ! Si nous, les jeunes dans le monde, soit 1,8 milliard de personnes, assumons notre pouvoir, nous pouvons faire aboutir la vision et la promesse du Programme d'action de la CIPD et du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Nous avons la capacité de faire la différence et de créer un monde juste, égalitaire et durable où nous serons libres de choisir comment vivre notre vie et où personne ne sera laissé pour compte !



Préparer l'avenir : Appel à l'action pour votre jeune engagement

N'oubliez pas, jeunes artisans du changement, que vous avez entre vos mains le pouvoir de façonner votre avenir ! Malgré les progrès accomplis depuis le Sommet de Nairobi, les jeunes ne parviennent pas tous encore à jouir pleinement d'une santé et de leurs droits sexuels et reproductifs. Au lendemain de la CIPD 30, nous devons rester totalement engagés et agir pour concrétiser les engagements mondiaux pris à Nairobi et au travers du Programme d'action de Cotonou pour la jeunesse. Alors, comment pouvons-nous appuyer la CIPD et faire de ses objectifs une réalité ?

Il convient de garder à l'esprit que ces actions ne seront pas nécessairement adaptées à tous les pays ou territoires de ces pays. Ne retenez que les mesures les mieux adaptées à votre contexte !

ADHÉREZ À UNE ORGANISATION DIRIGÉE PAR DES JEUNES (ODJ)

Unissez vos forces à celles d'autres jeunes tout aussi passionnés par le développement durable et les questions de santé sexuelle et reproductive, le respect des droits et la justice ! Le fait de devenir membre d'une ODJ vous permettra d'affirmer votre engagement dans le processus CIPD : vous disposerez ainsi d'une plateforme pour le plaidoyer, et pourrez participer aux dialogues nationaux, régionaux et mondiaux organisés dans le cadre du processus d'examen de la 30e session de la CIPD. En tant que jeune, vous bénéficierez alors d'un mécanisme essentiel de plaidoyer et pourrez exprimer vos opinions au sujet des progrès accomplis dans la mise en œuvre du programme de la CIPD. Vous avez également la possibilité de créer votre propre ODJ ou de mettre en place des structures de participation si vous appartenez déjà à une organisation ! Il est vrai que la tâche peut paraître gigantesque, mais cette brochure^{vi} vous expliquera comment mettre en place de telles structures dans votre organisation. Votre propre ODJ pourra ainsi, à l'avenir, prendre part aux différents dialogues engagés dans le cadre du processus d'examen de la CIPD, exercice qui a lieu tous les cinq ans.

vi ⁶ Youth-Led Structures: A guide on setting up youth involvement structures in organizations, 2021 : <https://londonyouth.org/wp-content/uploads/2021/01/Youth-Led-Structures-Booklet.pdf>

REJOIGNEZ LA PLATEFORME JEUNESSE DE LA CIPD

Inscrivez-vous à la Plateforme jeunesse de la CIPD pour renforcer la participation significative des jeunes au suivi des processus de la CIPD.

EXIGEZ DES COMPTES À VOTRE GOUVERNEMENT

Restez informés au sujet des politiques gouvernementales qui ont une incidence sur votre SRHR et la concrétisation des engagements pris dans le cadre du programme de la CIPD et au Sommet de Nairobi. Découvrez ici^{viii} les engagements précis que votre gouvernement national ou d'autres parties prenantes locales ont pris à cette occasion. Si vos dirigeants n'en font pas assez, en particulier s'agissant des engagements mondiaux 4, 8 et 11, vous pouvez adresser des courriers aux parlementaires, signer des pétitions, organiser des manifestations pacifiques et faire passer le message à travers vos réseaux. La reddition de comptes est la clé du changement !

SOYEZ SOLIDAIRE DES DÉFENSEURS DES DROITS DE L'HOMME

Les militants en faveur des droits de la personne sont de plus en plus attaqués parce qu'ils défendent nos droits humains. Leur travail est directement lié aux objectifs du PA-CIPD, et en soutenant et défendant ces braves activistes, nous défendons nos droits – et les leurs – et restons ainsi associés à la vision de la CIPD qui est de créer un monde plus juste et plus équitable. Vous pouvez soutenir les défenseurs des droits humains en repostant leurs témoignages sur les réseaux sociaux et en partageant leurs luttes. Personne ne mérite d'être réduit au silence, opprimé ou menacé pour lutter pour ce qui est juste. Alors élevons nos voix et dénonçons le harcèlement dont les militants en faveur des droits humains sont victimes !

ÉCOUTEZ LE RÉCIT D'AUTRES JEUNES ET RACONTEZ VOTRE HISTOIRE

Pour que toutes les personnes et les jeunes dans toute leur diversité puissent rester en bonne santé et jouir de leurs droits sexuels et reproductifs, il faut surtout les écouter tous – jeunes

vii <https://www.nairobisummiticpd.org/commitments>

femmes, jeunes filles, jeunes hommes et jeunes garçons, personnes handicapées, personnes ayant des identités sexuelles et de genre diverses et personnes de diverses origines. La diversité des voix est essentielle afin de comprendre les besoins et les désirs des jeunes du monde entier et la façon dont leurs expériences influencent leur SDSR. Mais n'oubliez pas que cela vaut dans les deux sens ! Raconter sa propre histoire est tout aussi important. Il faut faire entendre la voix des personnes marginalisées et mettre au jour leur vécu, car elles n'ont que trop rarement la parole. S'exprimer, se faire entendre est la forme la plus authentique et puissante de plaider ! Lorsque nous écoutons, apprenons et cherchons à comprendre l'expérience des autres, nous nous convertissons en fervents défenseurs d'un monde plus juste, égalitaire et durable, en conformité avec la mission de la CIPD.

NAVIGUEZ SUR LE NET POUR TROUVER DES RESSOURCES ADAPTÉES

Recherchez des ressources en ligne et écoutez des podcasts, lisez des articles et regardez des vidéos pour approfondir vos connaissances sur la SDSR et savoir comment défendre vos droits en tant que jeune personne. Les comptes des ODJ sur les réseaux sociaux offrent énormément de ressources et d'idées ! Par exemple, CHOICE for Youth and Sexuality partage des informations, des livres, des films et des podcasts sur tous ces sujets. Cette organisation a également créé un centre de ressources appelé You(th) Do It!^{viii}, où vous trouverez de nombreuses informations et apprendrez à militer. Vous pouvez également chercher à vous renseigner sur les mécanismes internationaux de plaider, y compris la CIPD et ses différents processus d'examen. Par exemple, vous pouvez vous reporter à ce document^{ix} pour obtenir une explication simple de la CPD et de la CIPD. Vous pouvez également consulter le rapport^x qui accompagne ce guide et prendre connaissance des thèmes abordés lors du Sommet de Nairobi et des messages clés qui en ont découlé, ainsi que le rapport de la CIPD30 Future Can't Wait (L'avenir ne peut attendre) afin de suivre les progrès accomplis concernant les engagements mondiaux pris et les priorités fixées, dans la perspective de la prochaine CIPD35.

TROUVEZ LE PROGRAMME ET CLIQUEZ SUR LE BOUTON PARTAGER

N'hésitez pas à explorer les réseaux sociaux et à partager des messages axés sur les initiatives locales liées au programme de la CIPD, et ainsi soutenir l'autonomisation des jeunes et les

viii ⁸You(th) Do It!: <https://www.youthdoit.org>

ix <https://www.youthdoit.org/assets/Uploads/CHOICE-CPD-Factsheet-1.pdf>

x Rapport adapté aux jeunes intitulé « Droits, justice, action : faire de la justice sexuelle et reproductive une réalité pour tous » : <https://www.naibisummiticpd.org/publication/youth>

questions liées à la SDSR, ou d'autres relatives au développement durable. En recherchant le programme de la CIPD, vous croiserez des thèmes plus larges tels que le développement durable, le changement climatique, discutés au niveau mondial, national ou local. C'est là une façon moderne pour les jeunes de s'impliquer et d'avoir un impact direct sur leurs communautés locales. Le fait de partager le travail des OJD et des autres initiatives locales sur le terrain permet d'informer, de sensibiliser et d'attirer l'attention d'autres jeunes sur l'importance de la participation aux mécanismes de plaidoyer, tels que la CIPD ou d'autres processus de prise de décisions concernant leur vie.

PARTICIPEZ AU DIALOGUE INTERGÉNÉRATIONNEL

Encouragez le dialogue au sein de votre communauté, avec vos pairs, vos amis et votre famille sur des questions essentielles telles que le développement durable et le programme de la CIPD. Facilitez des discussions qui, tout en étant respectueuses, remettent en question les normes sociales et les stéréotypes afin de sensibiliser et d'avancer vers un avenir plus équitable, inclusif et durable. L'un des aspects essentiels du PA-CIPD est lié à la nature intergénérationnelle de ses objectifs et stratégies. Dès lors, n'hésitez pas à engager un dialogue intergénérationnel pour échanger des idées avec des personnes plus âgées, connaître leurs opinions, notamment sur une possible collaboration afin de concrétiser les ambitions de la CIPD et du Sommet de Nairobi ! Si vous avez besoin d'aide pour démarrer ces échanges, reportez-vous à ce document^{xi} : ce n'est qu'un exemple, mais il vous guidera pour améliorer la communication ou avoir des discussions franches avec vos parents et tuteurs, toujours dans un climat respectueux, au sujet de la SDSR.

SUIVEZ LES PROCESSUS RÉGIONAUX ET LES RÉSULTATS

Il existe divers forums régionaux, notamment la Conférence sur la population de l'Asie et du Pacifique qui est organisée à Bangkok tous les dix ans, la Conférence sur la population et le développement dans la région arabe, qui se tient à Beyrouth tous les quatre ou cinq ans ; dans la région Europe, l'examen des progrès en matière de population et de développement se fait dans le cadre de la CENUE, tous les cinq ans, à Genève. Ces mécanismes invitent les jeunes, la société civile, les États membres et d'autres parties prenantes à examiner périodiquement les progrès de la CIPD au niveau régional et donnent lieu à des rapports régionaux. Ils offrent donc aux jeunes de ces régions d'autres possibilités d'engagement et d'élaboration de stratégies.

xi https://healtheducationresources.unesco.org/sites/default/files/resources/unesco_our_talks_manual_a4.pdf

La Conférence régionale africaine sur la population et le développement (CRAPD) est généralement l'occasion de conduire d'importants examens portant sur un cycle de dix ans. La [Déclaration d'Addis-Abeba](#) est revue tous les cinq ans ; de même, la Conférence régionale de la CEPALC sur la population et le développement se réunit tous les deux ans pour revoir le [Consensus de Montevideo sur la population et le développement](#). Dans ces deux régions également, ces cadres constituent des instruments de reddition de comptes envers les jeunes qui peuvent, sur cette base, poursuivre leurs actions que ce soit au niveau local, national ou régional.

PLATEFORME DE LA JEUNESSE DE LA CIPD : CONSTITUER LA JEUNE FORCE DE DEMAIN

La plateforme Jeunesse de la CIPD a été lancée par des organisations dirigées par des jeunes lors du Sommet de Nairobi sur la CIPD, afin que les jeunes disposent d'un espace pour faire avancer le Programme d'action de la CIPD. Leur objectif était clair : s'assurer que l'appel pour l'avenir de la CIPD, dirigé par les jeunes, soit suivi d'effet – un manifeste pour l'action officiellement lancé par les jeunes et plusieurs alliés au Sommet de Nairobi – ; et constituer un groupe de jeunes préparés et influents pouvant poursuivre le PA-CIPD et défendre les priorités progressistes en matière de SDRS, à présent et à l'avenir.

Depuis la rencontre de Nairobi, cette plateforme est une composante essentielle de l'écosystème de plaidoyer des jeunes en matière de SDRS. Elle sert à encourager l'action féministe et le plaidoyer des jeunes, ainsi que la redevabilité dans le cadre du suivi et de l'examen du programme de la CIPD et de la CPD. Ainsi, la représentation et l'impact de la voix des jeunes sur le suivi et l'examen des engagements pris dans le cadre de la CIPD se trouvent renforcés.

En 2024, la plateforme a travaillé en étroite collaboration avec le FNUAP pour renforcer le plaidoyer et la représentation des jeunes dans les processus d'examen régionaux de la CIPD30 ; des espaces ont été créés permettant aux organisations de jeunesse de se réunir pour apprendre, élaborer des stratégies et formuler des recommandations pour la CIP30 et la suite. Le dialogue mondial de la jeunesse de la CIPD30 et le [Programme d'action de Cotonou pour la jeunesse](#) (PACJ) qui en a résulté ont permis de réaffirmer le rôle crucial de la plateforme, appelant les États membres et les autres parties prenantes à « promouvoir et investir dans la plateforme jeunesse de la CIPD, reconnaissant l'importance des espaces animés par les jeunes pour faire avancer le programme de la CIPD ». Depuis, grâce à la force collective et à la diversité des jeunes, la plateforme continue de servir de tremplin pour un leadership accru des jeunes sur les questions liées à la SDRS et à l'autonomie corporelle, la réalisation du PA-CIPD et le travail local de mise en œuvre du PACJ.

Liste des acronymes

CIPD Conférence internationale sur la population et le développement

CPD Commission de la population et du développement

ESC. Éducation sexuelle complète

FNUAP Fonds des Nations Unies pour la population

PACJ. Programme d'action de Cotonou pour la jeunesse

CIPD Conférence internationale sur la population et le développement, Le Caire, Égypte, 1994

CIPD25. 25e anniversaire de la CIPD

CIPD30. 30e anniversaire de la CIPD

ODJ Organisation dirigée par des jeunes

ONU Organisation des Nations Unies

PA Programme d'action de la CIPD

SDSR. Santé et droits sexuels et reproductifs

CEE-ONU . . . Commission économique des Nations Unies pour l'Europe

VIH Virus de l'immunodéficience humaine

VPH Virus du papillome humain

Glossaire

Mariage d'enfants

Tout mariage officiel ou union informelle entre un enfant de moins de 18 ans et un adulte ou un autre enfant¹¹.

Engagement

C'est l'accord ou la promesse de faire quelque chose à l'avenir.

Soins de santé reproductive complets

La santé reproductive ou gènesique est un état de bien-être physique, mental et social complet eu égard à tout ce qui touche au système et aux fonctions de reproduction ; les services et soins de santé reproductive complets sont donc ceux offerts au niveau médical et social aux personnes ou à une collectivité pour que chacun puisse préserver sa santé reproductive compréhensive¹².

Méthodes contraceptives

Il s'agit des différents moyens permettant de prévenir les grossesses non désirées, tels que la pilule contraceptive (par voie orale), les implants, les substances injectables, les patchs, les anneaux vaginaux, les dispositifs intra-utérins, les préservatifs, la vasectomie, la stérilisation féminine, etc. La contraception évite aussi d'avoir à recourir à l'avortement dans des conditions dangereuses et réduit la transmission du VIH de la mère au nouveau-né, ce qui donne aux femmes la liberté de participer plus activement à la société ou d'avoir un emploi rémunéré¹³.

Dividende démographique

C'est le potentiel de croissance économique qui peut résulter d'une évolution dans la structure d'âge d'une population, principalement lorsque la part de la population en âge de travailler (15 à 64 ans) augmente par rapport à la population non active (moins de 14 ans et plus 65 ans)¹⁴.

Loi d'habilitation

Loi autorisant les ministres ou les organes gouvernementaux à adopter des réglementations plus détaillées pour mettre en œuvre les dispositions générales énoncées dans un texte de loi.

Planification familiale

Méthode permettant d'avoir le nombre d'enfants souhaité, le cas échéant, et de déterminer l'espacement des grossesses ; elle est possible grâce à l'utilisation de moyens contraceptifs et le traitement de l'infertilité¹⁵.

Éducation sexuelle complète (ESC)

Forme d'éducation à la sexualité permettant de transmettre aux jeunes des informations précises et adaptées à leur âge sur tout ce qui touche à sexualité et à la santé sexuelle et procréative, essentielle pour leur santé en général et parfois leur survie¹⁶.

Santé et droits sexuels et reproductifs (SDSR)

État de bien-être physique, émotionnel, mental et social concernant tous les aspects relatifs à la sexualité et à la reproduction ; il ne s'agit pas seulement de l'absence de maladie, de troubles ou d'infirmité. Il est utile d'adopter une approche positive de la sexualité et de la reproduction, car cela permet de reconnaître l'importance de relations sexuelles saines et agréables, de la confiance et de la communication pour l'estime de soi et le bien-être général de toute personne. Chaque être humain a le droit de prendre des décisions concernant son corps et d'avoir accès à des services garantissant ce droit. La santé sexuelle et procréative passe par le respect des droits sexuels et reproductifs, qui font partie des droits intrinsèques de la personne¹⁷.

Infection sexuellement transmissible

Infection transmise par tout contact sexuel direct (oral, anal, vaginal), et aussi parfois à travers des objets (jouets sexuels)¹⁸.

Jeunesse

L'Organisation des Nations Unies définit la personne "jeune" comme toute personne âgée de 15 à 24 ans.

Cependant, il n'existe pas de définition universelle internationalement acceptée de la notion de « jeunesse » ou de « jeunes »¹⁹.

Références

1. ONU, 2023. « Le rapport 2023 sur les Objectifs de développement durable : Édition spéciale, Vers un plan de sauvetage pour l'humanité et la planète. » Site Internet : https://unstats.un.org/sdgs/report/2023/The-Sustainable-Development-Goals-Report-2023_French.pdf
2. Conseil économique et social des Nations Unies, 2023. « Progrès vers les Objectifs de développement durable », Rapport du Secrétaire général, informations complémentaires, Forum politique de haut niveau sur le développement durable. Site Internet : https://unstats.un.org/sdgs/files/report/2023/E_2023_64_StatisticalAnnex_I_and_II.pdf
3. Ibidem.
4. Ibidem.
5. Ibidem.
6. Ibidem.
7. Commission de haut niveau du Sommet de Nairobi sur le suivi de la CIP25, 2021. « Aucune exception, non exclusion : assurer la santé sexuelle, les droits et la justice pour tous en matière de sexualité et de procréation », 28. Site Internet : https://www.nairobisummitcpd.org/sites/default/files/NairobiHLC-FRENCH_0.pdf
8. Union interparlementaire, 2023. Site en ligne : <https://data.ipu.org/fr/age-brackets-aggregate/>
9. Être vu, être entendu, 2022. « Comprendre la participation politique des jeunes ». Site Internet : https://beseenbeheardcampaign.com/static/media/UN_REPORT_TBS_ACCESSIBLE_b891cbcfa84c773f78e5.pdf
10. Ibidem.
11. UNICEF, 2023. Site en ligne : <https://www.unicef.org/fr/protection/mariage-enfants>
12. Organisation mondiale de la Santé (OMS), Site en ligne : <https://www.who.int/westernpacific/health-topics/reproductive-health>
13. Organisation mondiale de la Santé (OMS) Site en ligne : <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/family-planning-contraception>
14. UNFPA, 2023. Site en ligne : <https://arabstates.unfpa.org/en/topics/demographic-dividend-6>
15. Organisation mondiale de la Santé (OMS), Site en ligne : https://www.who.int/health-topics/contraception#tab=tab_1
16. Organisation mondiale de la Santé (OMS), Site Web : <https://www.who.int/fr/news-room/questions-and-answers/item/comprehensive-sexuality-education>
17. Guttmacher-Lancet Commission on sexual and reproductive health and rights, 2018. <https://www.thelancet.com/commissions/sexual-and-reproductive-health-and-rights>
18. You(th) Do It !, 2023. Site : https://www.youthdoit.org/srhr-language/?Keywordsalp=s&action_do_DatabaseItemSearch=Zoeken#SexuallyTransmittedInfection/Disease
19. Organisation des Nations Unies, 2023, Site en ligne : <https://www.un.org/fr/global-issues/youth>

